

**Arrêté du 18 septembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'Ecole nationale des greffes de Dijon**

NOR : JUSB1422422A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer une régie d'avances auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 février 2005 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer une régie de recettes et une régie d'avances auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2014, portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avance auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Christelle GUYADER (JERMANN), secrétaire administrative du 1^{er} grade, en sa qualité de régisseuse suppléante à l'Ecole nationale des greffes de Dijon.

Article 2

M. Philippe GONTIER, greffier du 1^{er} grade, est maintenu dans ses fonctions de régisseur titulaire à l'École nationale des greffes de Dijon.

Article 3

Mme Nadine BAILLET (PALERMO), adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante à l'École nationale des greffes de Dijon.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par le directeur de l'École nationale des greffes de Dijon, en sa qualité d'ordonnateur secondaire au comptable assignataire.

Fait, le 18 septembre 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK